



## COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SIVOM DU BOCAGE CENOMANS Séance du 03 février 2020

L'an deux-mil vingt, le trois février à vingt heures, le Comité Syndical du SIVOM du Bocage Cénomans, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Trangé, sous la présidence d'Isabelle LEBALLEUR, Présidente.

Présents : Mmes CARRIÈRE, DESLANDES, LEBALLEUR, PINEAU, PIRON, ROBIN, TARNAUD, YVON et Mrs BRETEAU, JOUANNY

Excusé(e)s : Mmes BREBION, FONTENELLE et MARIENNE et Mrs BARRIER et POLLEFOORT

Absent(e)s :



### A l'ordre du jour :

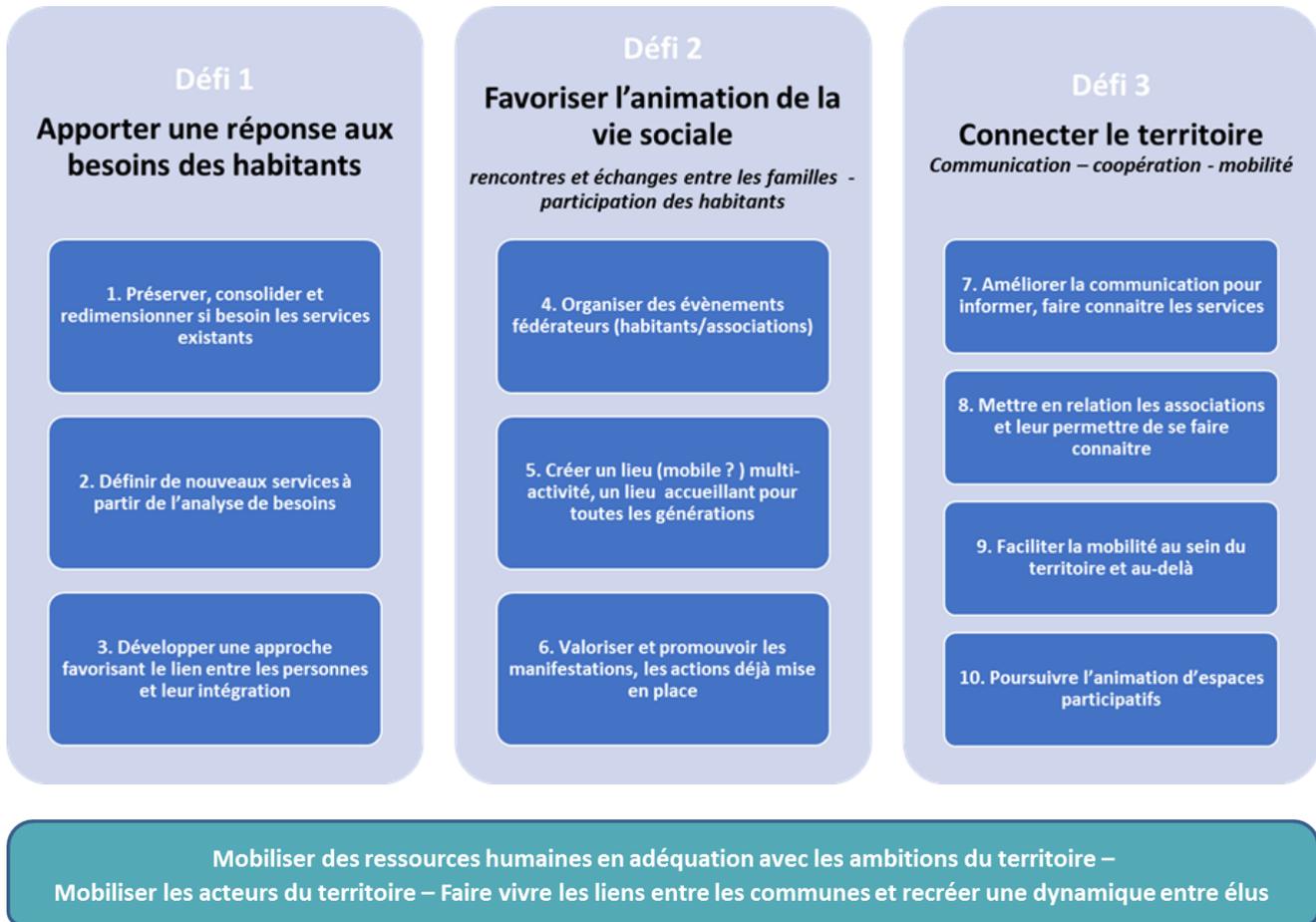
- *Désignation du secrétaire de séance,*
- *Approbation du compte-rendu de la séance du Comité syndical du 19 septembre 2019,*
- *Validation des orientations du Projet Social*
- *Validation de la CTG CAF*
- *Réflexion autour de l'ALSH été suite à la mise en sommeil de l'association LEJ*
- *BUDGET : Comptes administratifs 2019,*
- *BUDGET : Comptes de gestion 2019,*
- *BUDGET : Affectation de résultats 2019,*
- *BUDGET : Budget primitif 2020,*
- *BUDGET : Subventions aux associations,*
- *BUDGET : Amortissements*
- *BUDGET : Engagement projets d'achat*
- *Répartition des heures des agents communaux pour le syndicat.*
- *RH : Tableau des ratios, des effectifs, des agents promouvables*
- *Questions diverses.*

Mme Christelle DESLANDES a été désigné(e) secrétaire de séance.

Le compte rendu du comité syndical du 9 décembre 2019 est validé par tous les élus présents.

OBJET : Validation des orientations du Projet Social

Les orientations du Projet social sont rappelées dans le document ci-dessous :



Ce projet doit être partagé dans toutes les communes. Même si ce projet n'est pas à valider dans les communes, il va avoir une incidence financière sur celles-ci. Une étude du coût supplémentaire a été envoyée aux communes suite au Bureau et à la commission budget du 22 janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède à la validation des orientations du Projet Social par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix les orientations du Projet Social**

OBJET : Validation de la CTG CAF

La Convention Territoriale Globale (CTG) doit remplacer le CEJ pour 4 ans (2020-2023). La CTG, c'est une approche globale et transversale du partenariat entre le syndicat et la CAF. Celle-ci tiendra ses engagements financiers sur la base de l'année 2019, mais le versement de la PS contrat se fera désormais directement aux gestionnaires. Cela implique directement les partenaires (AFR et Léo Lagrange) qui sont par-là mis au cœur du mouvement. La CAF s'engage aussi sur le financement à 50% sur un poste de coordination territoriale, pour arriver à 1 ETP en coordination territoriale (30% aujourd'hui), sur l'aide au développement d'actions nouvelles et aux espaces dédiés, actions familles etc. Enfin, d'autres subventions pourront se faire sur des fonds locaux.

La signature doit se faire le 11 février en présence de la CAF, de nos partenaires (CAES, AFR, Léo Lagrange), des membres du COPIL et des 5 maires. Les élus du comité demandent à pouvoir y assister et une invitation va leur être envoyée.

Stéphanie MORIN, coordinatrice, présente les enjeux et le plan d'actions de la CTG, avec les échéances sur ce qui est connu aujourd'hui.

### **Enjeux et objectifs partagés au regard des besoins**

Dans l'objectif d'optimiser l'offre existante et/ou de développer une offre nouvelle et de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires, les parties conviennent que les objectifs communs de développement et de coordination des actions et services concernent :

#### **1-Coordonner et animer le projet social de territoire et de la CTG**

1.1 Renforcer la coordination territoriale à 1 etp pour assurer le pilotage, l'animation et le suivi du projet social de territoire et de la CTG

1.2 Redéfinir l'organisation de chacun des postes (charges de personnel) pour une meilleure lisibilité des missions de chacun.

Ces deux points nécessitent de retravailler l'organigramme des personnels du syndicat dans un délai assez court, car le poste de coordinateur territorial doit être en place en septembre 2020.

1.3 Créer une dynamique et/ou renforcer les coopérations entre les différents acteurs (élus, représentants associatifs, partenaires, habitants ...) et favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire.

#### **2. Préserver, adapter et développer les offres de services aux besoins évolutifs des familles en les impliquant dans la construction des projets et actions innovantes**

2.1 Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale

2.1.1 Réflexion autour des modes de garde (maintien, accessibilité, nouveaux besoins...)

2.1.2 Structurer un projet "jeunesse" participatif adapté aux besoins et envies des jeunes et de leurs familles

2.2 Soutenir la fonction parentale

2.2.1 Développer des actions d'information en direction des parents au-delà de la petite enfance

2.3 Assurer/veiller à une continuité de l'offre de service de la petite enfance, à l'adolescence et vers les jeunes adultes

2.3.1 Permettre des transitions, faciliter l'accès aux services en développant des passerelles, des temps en communs (transmission d'information, communication)

2.4 Renforcer les coopérations et la cohérence entre acteurs qui œuvrent dans le champ de l'éducation

2.4.1 Co-construction d'un projet éducatif du Bocage Cénomans pour définir un socle commun à tous en vue d'obtenir une meilleure appropriation et de la lisibilité par les professionnels et par les familles (en prenant appui sur les orientations politiques du projet social).

#### **3. Développer l'Animation de la Vie Sociale**

3.1 Animer le territoire

3.1.1 Soutenir les initiatives locales et l'implication des habitants (évènementiels, temps associatifs ou actions en lien avec les associations locales...)

3.1.2 Fédérer les acteurs pour favoriser le lien entre associations (mutualisations, interconnaissance, partage) et l'implication des habitants

3.2 Permettre l'intégration et le maintien du lien social de l'ensemble des habitants en favorisant les solidarités, l'intergénérationnel et la mixité sociale.

### **Plan d'actions**

Le premier tableau reprend les éléments connus, à mettre en place rapidement et le deuxième, les éléments qui concerneront plutôt la prochaine équipe d'élus.

Intitulé de l'action	Descriptif de l'action	Public visé	Echéancier	Moyens
Mise en place des actions de gouvernance de la CTG	Définir les instances et leurs missions (copil, comités techniques)	Conseillère technique CAF, élus du Sivom et coordinatrice territoriale, partenaires concernés	Septembre 2020	
Mise en place d'un poste de coordination territoriale pour 1 etp	Mission de la fiche de poste en corrélation avec le document référence Cnaf sur « chargé de coopération Ctg » – septembre 2019	Tout public (habitants, associations, élus, équipements partenaires)	Septembre 2020	Financement Caf dans la limite d'un plafond et sur la durée de la Ctg
Refonte de l'organisation des coordinations du Sivom	Redéfinir le rôle et les missions des coordinateurs en lien avec la mise en place d'une coordination territoriale à 1 etp (guichet unique Relais Petite enfance, missions coordinateur petite enfance et enfance-jeunesse)		Septembre 2020	Fiches de poste, recrutement ?

Intitulé de l'action	Descriptif de l'action	Public visé	Echéancier	Moyens
Pour les actions suivantes, un avenant à la CTG sera rédigé afin d'en définir les échéances et les modalités d'évaluation				
Réflexion sur l'offre de service petite enfance	Revoir l'offre de service en adéquation avec les besoins des habitants et l'évolution de la population du territoire	Les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles		
Réflexion sur l'offre enfance	Revoir l'offre ALSH, son dimensionnement et sa/ses localisation en lien avec les besoins des habitants	Les enfants de 3 à 11 ans et leurs familles		
Réflexion sur le projet jeunesse	Refondre l'offre sur la base d'un projet participatif des jeunes	Les jeunes de 12 ans et +		
Co-construction d'un Projet Educatif de Territoire	Travailler à la définition d'orientations partagées entre les différents acteurs de l'éducation au sein du territoire			
Favoriser l'animation de la vie sociale	Fédération des acteurs du territoire, soutien aux initiatives, lien entre les habitants au moyen de manifestations	Intergénérationnel		

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède à la validation de la CTG CAF par scrutin ordinaire :  
 Abstention : 0                                  Contre : 0                                  Pour : 9

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix la CTG CAF pour 4 ans.**

En attendant le poste de coordination territorial, Mme MORIN propose de maintenir le lien territorial par un temps fort mi-mai avec les associations, partenaires, acteurs de la vie locale. Un courrier d'invitation à une réunion de préparation leur sera envoyé dans un premier temps. Les élus se demandent si ce choix de date est judicieux, mais faire un tel temps festif juste avant les vacances d'été, comme cela a été fait l'an dernier,

n'est pas envisageable car demande trop de préparation à juxtaposer avec celle de l'été pour l'enfance-jeunesse. De même, le mois de juin n'est pas propice car il y a les fêtes des écoles et la fête de la musique.

**OBJET : Réflexion autour de l'ALSH été suite à la mise en sommeil de l'association LEJ**

Suite à la démission des membres du Bureau et à la mise en sommeil de l'association Loisirs Enfance Jeunesse (LEJ) qui œuvrait depuis 23 ans sur le territoire pour offrir un ALSH été de qualité, le SIVOM doit réfléchir à la reprise de cette activité.

Ce sont 203 enfants différents qui ont été accueillis sur les 5 semaines d'ouverture à l'été 2019 (134 familles dont 107 du territoire) et l'activité est en hausse chaque année (1859,5 heures enfants contre 1771 heures en 2018).

De toute façon, le syndicat doit préparer financièrement et qualitativement l'été 2020 car il n'est concrètement pas possible de laisser les familles sans centre. L'organisation de cette année se fera sur celle de l'an dernier, avec une semaine sans centre de loisirs qui permettra le déménagement de l'école de Pruillé vers l'accueil périscolaire de St Georges du Bois. Mais il faudra réfléchir à demain (ouverture sur deux mois complets ?). Le seul changement notable sera l'inscription via le site, à la semaine.

Financièrement, la reprise de l'ALSH est prévue au budget 2020. En 2019, le budget du LEJ était de 53000€, et pour 2020 le reste à charge pour le syndicat serait d'environ 12000€. Il faut aussi déduire les 7000€ de subvention (2019), aussi le reste à charge serait plutôt de 5000€. Le budget prévisionnel est présenté aux élus (la deuxième semaine d'août concernant l'emploi d'animateurs pour le déménagement, pas de centre)

<b>Budget prévisionnel ALSH été</b>		
<b>4 semaines en juillet + 2 semaines en août</b>		
<b>Prévisionnel dépenses 2020</b>		<b>51 987,00 €</b>
60623	Alimentation	1 000,00 €
60628	Autres fournitures non stockées (pharmacie)	150,00 €
60631	Produits entretien	200,00 €
60632	Fourniture petit équip	1 000,00 €
6064	Fournitures administratives	250,00 €
611	Contrats de prestations de services	5 200,00 €
6247	Transports collectifs	5 000,00 €
6288	Autres services extérieurs	7 500,00 €
64131	<b>Salaires + charges animateurs</b>	<b>25 080,00 €</b>
64111	<b>Salaires + charges E VIEL</b>	<b>512,00 €</b>
64111	<b>Salaires + charges A Zahide (communication, facturation)</b>	<b>499,00 €</b>
64130	<b>Salaires + charges CDD direction</b>	<b>5 506,00 €</b>
6455	Cotisations pour assurances personnels (groupama CIGAC)	43,00 €
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux (CNAS)	47,00 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>51 987,00 €</b>
<b>Prévisionnel recettes 2020</b>		<b>40 200,00 €</b>
70632	A caractère loisirs (famille alsh)	30 000,00 €
74718	Dotation CAF PSO (2/3, 1/3 répartition tickets sports et Alsh)	9 000,00 €
74718	Dotation CAF CTG SUR BASE CEJ 2019	1 200,00 €
<b>Total des recettes</b>		<b>40 200,00 €</b>
<b>Réalisé Charges- Recettes</b>		<b>- 11 787,00 €</b>

gouters  
1000€

API 385 x 5 x  
2,70€

ALSH 2500€+ Mini  
camps 1: 2000€ +  
camps 2: 3000€

solde CEJ 2019+  
acompte 2020 CTG

Pour l'organisation des services du syndicat, il y a aussi une incidence, notamment sur le poste de direction de centre de loisirs pour lequel il faut un recrutement (préparation du centre et des mini-séjours, recrutement des équipes...) et sur le poste de secrétariat (inscriptions, facturation aux familles, paies...).

M. MARTY, trésorier, arrive à 20h45. Mme TARNAUD, vice-présidente en charge du budget prend la parole et expose chaque élément du budget 2019. Mme Leballeur, présidente sort

**OBJET : BUDGET : Comptes administratifs 2019**

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	BP	CA	RECETTES	BP	CA
11- Charges générales	336 931,21 €	259 239,09 €	013- Atténuations de charges	0,00 €	2 809,39 €
12-Personnel	213 858,00 €	199 909,88 €	70- Produits des services	68 300,00 €	74 210,86 €
14-Atténuation produits					
65-Gestion courante	11 567,00 €	10 569,71 €	74-Dotations	388 728,04 €	394 292,52 €
66-Charges financières			75- Autres produits de gestion courante	18 630,00 €	20 096,05 €
67-Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €	77- Autres produits exceptionnels	0,00 €	11 837,89 €
022-Dépenses imprévues	30 000,00 €				
023-Virement section Invest	6 145,69 €		042- Opérations d'ordre de transfert entre section	2 591,95 €	2 591,95 €
042-Opérations d'ordre de transfert	7 474,92 €	7 474,92 €	002- Excédent de fonctionnement reporté	128 726,83 €	
<b>Total des dépenses</b>	<b>606 976,82 €</b>	<b>477 193,60 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>606 976,82 €</b>	<b>505 838,66 €</b>
Dépenses de fonctionnement pures			Recettes de l'année		
	Résultat			28 645,06 €	
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES	BP	CA	RECETTES	BP	CA
020-Dépenses imprévues	2 000,00 €		021- Virement section de fonctionnement	6 145,69 €	- €
040- Opérations d'ordre de transfert	2 591,95 €	2 591,95 €	40- Opérations d'ordre de transfert	7 474,92 €	7 474,92 €
20- Immobilisation incorporelles	11 046,80 €	7 366,80 €	10- Dotations, fonds divers (FCTVA)	8 000,00 €	9 640,50 €
21- Immobilisations corporelles	18 330,00 €	11 608,66 €	13- Subventions d'investissement	4 600,00 €	9 246,70 €
27- Autres immobilisations financières	250,00 €	250,00 €	27- autres immobilisations financières	7 600,00 €	7 600,00 €
23- Immobilisations en cours			21- Immobilisations corporelles		
<b>Total des dépenses</b>	<b>34 218,75 €</b>	<b>21 817,41 €</b>	001-Excédent d'investissement reporté	398,14 €	
			1068- Affectation des résultats		
			<b>Total des recettes</b>	<b>34 218,75 €</b>	<b>33 962,12 €</b>
			Recettes de l'année		
	Résultat			12 144,71 €	
	Excédent	40 789,77 €			
	Déficit				

Il n'y a pas ou peu d'écart entre le prévisionnel et le réalisé, pas de grosses surprises. Au niveau des subventions, le syndicat est bien soutenu par la CAF, à laquelle il n'hésite pas à faire appel.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : RESULTATS DES SECTIONS**

	DEPENSES	solde	RECETTES
	FONCTIONNEMENT		
Résultats fonctionnement:			
opérations et résultat de l'exercice:	477 193,60 €	28 645,06 €	505 838,66 €
report année précédente:			128 726,83 €
<b>Total et résultat Excédent:</b>	<b>477 193,60 €</b>	<b>157 371,89 €</b>	<b>634 565,49 €</b>
	INVESTISSEMENT		
Résultats investissement			
opérations et résultat de l'exercice:	21 817,41 €	12 144,71 €	33 962,12 €
report année précédente:	- €		398,14 €
<b>Total et résultat</b>	<b>21 817,41 €</b>	<b>12 542,85 €</b>	<b>34 360,26 €</b>
Restes à réaliser:	3 680,00 €	3 680,00 €	
Résultat investissement corrigé:		<b>8 862,85 €</b>	

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote des comptes administratifs 2019 par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix les comptes administratifs 2019**

**OBJET : BUDGET : Comptes de gestion 2019**

Mme TARNAUD précise que les comptes de gestion sont conformes sur le logiciel de comptabilité aux comptes de gestion du trésorier.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote des comptes de gestion 2019 par scrutin ordinaire :

Abstention : 0                                  Contre : 0                                  Pour : 9

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix les comptes de gestion 2019.**

**OBJET : BUDGET : Affectation de résultats 2019**

Le montant de virement à la section d'investissement (023) prévu au budget de l'exercice 2019 est de 6 145.69€.

Le résultat de la section de fonctionnement : 157 371.89 €

Le résultat de la section investissement hors restes à réaliser : 12 542.85€

Le solde des restes à réaliser en investissement : 3 680 € en dépenses  
0 € en recettes

Soit un résultat de -3 680 €.

Besoin à recouvrer : 0 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote de l'affectation de résultats 2019 par scrutin ordinaire :

Abstention : 0                                  Contre : 0                                  Pour : 9

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix l'affectation de résultats 2019.**

**Référence délibération n° : DE\_3\_C030220 AFFECTATIONS DE RESULTATS 2019**

Mme Leballeur revient au sein de l'assemblée.

**OBJET : BUDGET : Budget primitif 2020**

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2019	Prévision 2020	RECETTES	Réalisé 2019	Prévision 2020
11- Charges générales	259 239,09 €	339 200,00 €	013- Atténuations de charges	2 809,39 €	
12-Personnel	199 909,88 €	287 217,00 €	70- Produits des services	74 210,86 €	107 550,00 €
14-Atténuation produits					
65-Gestion courante	10 569,71 €	5 325,30 €	74-Dotations	394 292,52 €	420 696,38 €
66-Charges financières			75- Autres produits de gestion courante	20 096,05 €	18 630,00 €
67-Charges exceptionnelles	0,00 €		77- Autres produits exceptionnels	11 837,89 €	
022-Dépenses imprévues		45 000,00 €			
023-Virement section Invest		18 864,00 €	042- Opérations d'ordre de transfert entre section	2 591,95 €	3 219,06 €
042-Opérations d'ordre de transfert	7 474,92 €	11 861,03 €	002- Excédent de fonctionnement reporté		157 371,89 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>477 193,60 €</b>	<b>707 467,33 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>505 838,66 €</b>	<b>707 467,33 €</b>

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Réalisé 2019	Prévision 2020	RECETTES	Réalisé 2019	Prévision 2020
020-Dépenses imprévues		5 000,00 €	021- Virement section de fonctionnement	- €	18 864,00 €
040- Opérations d'ordre de transfert	2 591,95 €	3 219,06 €	40- Opérations d'ordre de transfert	7 474,92 €	11 861,03 €
20- Immobilisation incorporelles	7 366,80 €	2 800,00 €	10- Dotations, fonds divers (FCTVA)	9 640,50 €	40 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	11 608,66 €	72 248,82 €	13- Subventions d'investissement	9 246,70 €	
27- Autres immobilisations financières	250,00 €		27- autres immobilisations financières	7 600,00 €	
23- Immobilisations en cours			21- Immobilisations corporelles		
<b>Total des dépenses</b>	<b>21 817,41 €</b>	<b>83 267,88 €</b>	001-Excédent d'investissement reporté		12 542,85 €
			1068- Affectation des résultats		
			<b>Total des recettes</b>	<b>33 962,12 €</b>	<b>83 267,88 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote du Budget primitif 2020 par scrutin ordinaire :  
 Abstention : 0                                  Contre : 0                                  Pour : 10

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix le Budget primitif 2020.**

**OBJET : BUDGET : Subventions aux associations**

Pas de subvention prévue pour le LEJ suite à sa mise en sommeil.

L'AFR fonctionnera cet été 4 semaines en juillet. Pour rappel en 2019, elle avait fait une demande motivée de 3500€ (soit environ 1167€/semaine)

Pour cette année la subvention s'élèverait à 4668 € (4x 1167€/semaine). De ce montant serait déduit la PS contrat CAF si elle est versée directement au gestionnaire, soit 450€.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote de la subvention annuelle à l'AFR par scrutin ordinaire :

Abstention : 0                                  Contre : 0                                  Pour : 10

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix la subvention annuelle à l'AFR.**

**OBJET : BUDGET : Amortissements**

Amortissements des achats 2019 :

N° inventaire	Nature	Montant TTC	Amortissement compte	Durée amortissement	2020
M3/12	MATERIEL INFORMATIQUE POSTE FI	1 271,35 €	2183	1 an	254,27 €
M2/14	TABLES ET BANCS MATERIEL COMMUNAUTAIRE	2 380,00 €	2184	5 ans	286,00 €
MPE2/16	LOGICIEL ABELIUM	1 878,00 €	2183	6 ans	313,00 €
HC3/16	MOBILIER ENFANCE JEUNESSE AMENAGEMENT HOTEL COMMUNAUTAIRE	666,40 €	2184	5 ans	133,00 €
HC2/16	ARMOIRE FROIDE ET FOUR AMENAGEMENT HOTEL COMMUNAUTAIRE	2 934,00 €	2188	8 ans	367,00 €
MPE1/16	SECHE LINGE MAISON DE LA PETITE ENFANCE FACTURE 2241461768	518,99 €	2188	3 ans	173,00 €
HC1/16	TOTEM MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	2 880,00 €	2188	8 ans	360,00 €
MPE 06/17 4	MATERIEL CUISINE MPE	7 620,00 €	2184	10 ans	762,00 €
MEJ 09/17 2	SERVEUR INFORMATIQUE SIVOM	2 666,92 €	2183	5 ans	533,00 €
MPE 09/17 4	LIT CRECHE BARRIERE MPE	544,32 €	2184	5 ans	109,00 €
MEJ 12/17 1	CHAISES ALSH MEJ	708,62 €	2184	6 ans	118,00 €
MEJ 12/17 2	MICROSOFT OFFICE SERVEUR	412,80 €	2183	5 ans	83,00 €
MEJ 12/17 3	E-PARAPHEUR	816,00 €	2183	5 ans	163,00 €
MPE 12/17 1	CHAUFFE EAU MPE	1 226,22 €	2188	6 ans	204,00 €
MEJ 12/17 4	TABLES ET CHARIOT DE SERVICE MEJ	185,78 €	2184	5 ans	37,00 €
MEJ 12/17 5	TRAVAUX REHABILITATION MEJ	2 667,84 €	2188	6 ans	445,00 €
MEJ 12/17 6	SIPHON TÊTE PRESTO	78,72 €	2188	6 ans	13,12 €
MEJ 12/17 7	COMPRESSEUR	2 798,80 €	2188	6 ans	466,00 €
MEJ 12/17 8	CHAUFFAGE ELECTRIQUE MEJ	427,02 €	2188	6 ans	71,00 €
MEJ 05/18 2	ASPIRATEUR MEJ	181,20 €	2188	5 ans	36,00 €
MEJ 06/18 1	DOUCHETTE ALSH	984,00 €	2183	5 ans	197,00 €
MPE 07/18 1	ACHAT REFRIGERATEUR POMME DE REINETTE	518,99 €	2188	6 ans	87,00 €
MPE 07/18 2	FAUTEUIL REPAS 16 CM	168,89 €	2184	5 ans	34,00 €
MEJ 08/18 1	ACHAT 2 ECRANS ACCUEIL MEJ FA00003805	372,60 €	2183	5 ans	75,00 €
MPE 08/18 1	INSTALLATION STORE PARE SOLEIL MULTI ACCUEIL	1 625,76 €	2188	6 ans	271,00 €
MEJ 10/18 1	REMPLACEMENT MOTEURS GROUPE CHAUFFAGE GAUCHE	928,44 €	2188	6 ans	155,00 €
MEJ 12/18 1	PARAVENT TRIPTYQUE F IX111224	244,52 €	2184	5 ans	49,00 €
MEJ 12/18 2	VIDEOPROJECTEUR + ECRAN MURAL MEJ	572,60 €	2183	5 ans	115,00 €
MPE 12/18 2	LAMPADAIRE EXTERIEUR MPE	724,74 €	2188	5 ans	145,00 €
MEJ 02/19 1	CHARIOT MENAGE MEJ	349,10 €	2188	5 ans	70,00 €
MPE 03/19 1	SECHE LINGE MPE	539,19 €	2188	6 ans	90,00 €
MEJ 04/19 1	LAVE LINGE MEJ F2241664251	561,09 €	2188	6 ans	94,00 €
MEJ 04/19 2	DROIT D'ENTREE SEGILOG	1 846,80 €	2051	1 an	1 846,80 €
MEJ 06/19 1	TENTES CAMPING	300,00 €	2188	3 ans	100,00 €
MPE 08/19 1	CLIMATISATION MPE F00008100	6 178,66 €	2188	6 ans	1 030,00 €
MEJ 09/19 1	PLACARDS ACCUEIL PERISCOLAIRE SGDB	3 012,00 €	2184	5 ans	602,00 €
MEJ 10/19 1	LOGICIEL SCRAP STUDIO COMMUNICATION	189,42 €	2183	5 ans	38,00 €
MEJ 10/19 2	ACCOMPAGNEMENT PROJET SOCIAL	5 520,00 €	2031	5 ANS	1 840,00 €
MEJ 12/19 2	VELOS DRAISIENNES ALSH F IX298298	479,20 €	2188	5 ans	95,84 €
<b>TOTAL A AMORTIR</b>					<b>11 861,03 €</b>

#### Amortissements des subventions :

N° inventaire	Nature	Montant TTC	Amortissement compte	Durée amortissement	2020
RAMPE SUB 12/17 1	SUBVENTION LOGICIEL ABELIUM RAMPE	692,00 €	1318	5 ans	138,40 €
MPE SUB 12/17 1	SUBVENTION CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT CUISINE MPE	5 080,00 €	13918	10 ans	508,00 €
MEJ SUB 12/17 1	SUBVENTION RENOVATION ET AMENAGEMENT MEJ	3 100,00 €	13918	6 ans	516,70 €
MEJ 09/17 2	SUBVENTION SERVEUR	505,00 €	1318	5 ans	101,00 €
MEJ 12/17 5	SUBVENTION TRAVAUX REHABILITATION MEJ	750,30 €	1318	5 ans	125,05 €
MULTI	SUBVENTION CAF VOLETS LIT FRIGIDAIRE MPE	336,36 €	1318	5 ans	67,20 €
MEJ 06/18 1	SUBVENTION DOUCHETTE	410,00 €	1318	5 ans	82,00 €
MEJ 05/18 2	SUBVENTION ASPIRATEUR MEJ	30,20 €	1318	5 ans	6,04 €
MEJ 12/18 1	SUBVENTION PARAVENT TRIPTYQUE F IX111224	39,77 €	1318	5 ans	7,95 €
	SUBVENTION MATERIEL ALSH	150,60 €	1318	5 ans	30,12 €
MEJ 12/18 2	SUBVENTION VIDEOPROJECTEUR + ECRAN MURAL MEJ	95,43 €	1318	5 ans	19,08 €
MPE08/19	SUBVENTION CAF CLIMATISATION MPE F00008100	2 059,55 €	1318	6 ans	343,25 €
MPE09/19	SUBVENTION CAF PLACARDS ACCUEIL PERISCOLAIRE SGDB	1 352,80 €	1318	5 ans	270,56 €
MEJ 12/19 2	SUBVENTION CAF VELOS DRAISIENNES ALSH F IX298298	119,80 €	1318	5 ans	23,96 €
MEJ 04/19 1	SUBVENTION CAF LAVE LINGE MEJ F2241664251	152,25 €	1318	6 ans	25,37 €
MPE 03/19 1	SUBVENTION CAF SECHE LINGE MPE	206,33 €	1318	6 ans	34,38 €
MEJ 10/19 2	SUBVENTION CAF PROJET SOCIAL	4 600,00 €	1318	5ans	920,00 €
<b>TOTAL A AMORTIR</b>					<b>3 219,06 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote des amortissements par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

☛ Les élus valident à l'unanimité des voix les amortissements pour 2020.

**OBJET : BUDGET : Engagement projets d'achat**

Un tableau des hypothèses d'investissements est présenté aux élus parmi lesquels des investissements prioritaires.

✓	Période	ÉLÉMENT	FOURNISSEUR	CATÉGORIE	SERVICE	PRIX HT	PRIX TTC
<input type="checkbox"/>	janv-20	PC + office 2019 + instal relais	SOGEC	informatique	relais	1 159,00 €	1 390,80 €
<input type="checkbox"/>	janv-20	Tour PC + office 2019 + instal secrétariat	SOGEC	informatique	secretariat	1 043,00 €	1 251,60 €
<input type="checkbox"/>	janv-20	Logiciel tablette et formation	ABELIUM	informatique	enfance-jeunesse	8 378,40 €	10 473,00 €
<input type="checkbox"/>	janv-20	flotte téléphones MEJ**	ODY-C/MODULOCOM	téléphonie	MEJ	1 860,00 €	2 232,00 €
<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>	Fev 2020	Minibus		véhicule		20 850,00 €	25 020,00 €
<input type="checkbox"/>	juil-20	Tapiserie salle 1 et repeindre porte ext	MARCHAND SA	aménagement	MPE	5 000,00 €	6 000,00 €
<input type="checkbox"/>		Changement lavabo salle 2	DORELEC	plomberie	MPE	350,00 €	420,00 €
<input type="checkbox"/>		Aménagement ou travaux buanderie (fuites)	DORELEC	plomberie	MPE	1 200,00 €	1 440,00 €
<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>	1-mai	Frigidaire séjour	BOULANGER	electroménager	jeunesse	300,00 €	360,00 €
<input type="checkbox"/>		Barnum activités séjour	POLYLUX	équipement	jeunesse	1 900,00 €	2 280,00 €
<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>	déc-19	Chauffe-eau	DORELEC	plomberie	MEJ	413,43 €	496,12 €
<input type="checkbox"/>		Equipement sanitaire évier	DORELEC	plomberie	MEJ	464,53 €	557,44 €
<input type="checkbox"/>		Tables et chaises salle de réunion	THIREL	ameublement	MEJ	4 192,00 €	5 030,40 €
		Total 2020				47 110,36 €	56 951,35 €

Sur ces achats, des possibles subventions de la CAF nécessitant un engagement d'achat :

30% sur l'achat d'un frigidaire pour les séjours

30% sur l'achat d'une tente pour les séjours

30% sur l'achat (même occasion) d'un véhicule mini bus 9 places

Soit 6 165€ sur 20 551€ HT de devis présentés

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote des engagements de projets d'achat par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix les engagements de projets d'achat.**

Concernant le matériel appartenant au LEJ, l'association doit en faire un inventaire, de même pour les amortissements, avant de voir ce qu'elle décide d'en faire.

**OBJET : Répartition des heures des agents communaux pour le syndicat**

Le SIVOM demande aux communes membres, selon ses besoins, d'intervenir pour de petits travaux.

Mais il est très complexe de trouver des agents disponibles pour les travaux. Certains agents des communes ont des compétences spécifiques dont le syndicat peut avoir besoin.

Une proposition, à faire aux différentes communes, serait de répartir un volume d'heures dédié au SIVOM pour chaque commune, refacturées ou non.

Pour les élus, plus qu'un temps de travail affecté au syndicat, c'est la nécessité d'un engagement de chaque commune à envoyer un agent technique quand il y a besoin. La non-réponse aux sollicitations est problématique. La notion d'engagement des communes est important et les agents du syndicat demandent que pour le prochain mandat, il y ait un élu référent pour les travaux du syndicat.

**OBJET : RH : Tableau des ratios, des effectifs, des agents promouvables**

Suite au passage en catégorie A des éducateurs de jeunes enfants et au changement de grade dans la filière administrative, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs

**TABLEAU DES EFFECTIFS 2020**

CADRES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIF	POSTE POURVU	T/S	C	DUREE HEBDOMADAIRE
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>						
ADJOINT ADMINSTRATIF PPAL DE 1ère CLASSE	C	1	1	1		1 poste à 35H
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	1	1		1 poste à 5h
<b>FILIERE ANIMATION</b>						
ANIMATEUR PPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	1	1		1 poste à 35 H
<b>FILIERE SOCIALE</b>						
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS DE 1ERE CLASSE	A	1	1	1		1 poste à 35H
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS DE 2EME CLASSE	A	1	1	1		1 poste à 17h30
		5	5			

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote du tableau des effectifs par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

☛ **Les élus valident à l'unanimité des voix le tableau des effectifs.**

Il est proposé au Comité syndical de créer un poste d'Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet quand le tableau d'avancement aura été validé par la CAP.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote du tableau des effectifs par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

☛ **Les élus valident à l'unanimité la création de poste si le tableau est validé par la CAP.**

**OBJET : QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.